

Réf: Dossier N° : 54361

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ASENAH »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY Riviera Abatta, Supermarché AB
Center, Cité Nicopolis, Villa 75, 01 BP 3038 ABJ 01**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Sept 2018, et enregistrés au CEPICI le 17 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ASENAH » .

Objet: le transport de biens et de personnes .Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY Riviera Abatta, Supermarché AB Center, Cité Nicopolis, Villa 75, 01 BP 3038 ABJ 01

GERANT: Monsieur AKPOLLEY -KOUAME KOUASSI ALEXANDRE DE WAGWERSON.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-24548 du 17/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°22109 du 17/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

